



**COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS**

Bougy-Villars, 05 mars 2021

Chers Membres du Conseil général,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général à la Maison Bodzérane.

En concertation avec la Municipalité et compte tenu de la situation exceptionnelle provoquée par la pandémie de CoVID-19, le **port du masque** ainsi que **la désinfection des mains** prévu à l'entrée de la salle **sont obligatoires** le

Mardi 23 mars 2021 à 20h00

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020
3. Assermentations / Démissions
4. Communications du Président
5. Communications de la Municipalité
6. Communication des délégués du CG à l'ASSAGIE, à l'AIEE, au SIDERE et au SDIS.
7. **Elections** : 1 membre à la commission **CoGesFin**
8. **Préavis municipal n°1/2021** relatif à une demande de crédit de CHF 1'270'000.- pour la participation à la création d'une société anonyme pour l'exploitation d'un chauffage à distance à Bougy-Villars / réponse à la motion de Monsieur Claude-Olivier Rosset du 27.10.2020
9. Divers et propositions individuelles

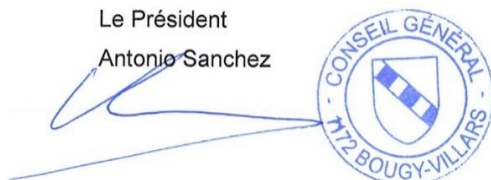
Afin de vous permettre une préparation adéquate, le procès-verbal de la dernière séance ainsi que les préavis municipaux sont à votre disposition sur le site internet de la Commune: <http://www.bougy-villars.ch> -> Onglet -> Officiel -> Conseil Général. *

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette séance, nous vous saurions gré de bien vouloir en informer préalablement le Président par écrit ou par téléphone. **

En vous remerciant d'ores et déjà de votre participation et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Chers Membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Antonio Sanchez



La Secrétaire
Liliane Meylan

* Les personnes n'ayant pas d'accès internet peuvent demander une copie auprès de la Secrétaire du Bureau au 079/640.68.22

** e-mail: presidentcg@bougy-villars.ch / 078 - 670.43.37